

Application pratique des idées concernant l'ecclésiologie eucharistique

Approche pastorale et liturgique

Monseigneur, vos Éminences et chers Pères, Frères et Sœurs en Christ.

Le temps limité pour mes commentaires sur le discours riche et abondant du père Jean Gueit m'oblige à être bref.

L'un des principaux théoriciens de l'idée de l'ecclésiologie eucharistique au XX^e siècle était le père Nikolas Afanassieff. Il ne nous a laissé aucun schéma pour l'application administrative de l'ecclésiologie eucharistique. Cependant, il a exposé les idées profondes et les intuitions importantes de cette ecclésiologie, dont déjà le titre même « eucharistique » attire souvent notre attention.

Ces idées sont les suivantes.

Dans toute sa plénitude et dans toute sa grâce, l'Église de Dieu se manifeste tout d'abord dans l'assemblée liturgique lors de la célébration de l'Eucharistie. **Pendant la Liturgie, toute la plénitude de l'Église est présentée** : le Christ Lui-même, le « proestos » qui préside la Liturgie, le clergé et le peuple de Dieu. L'Église est là - là où se trouve le Christ avec son peuple. L'Église ne se présente pas dans les décrets administratifs des évêques, ni dans les œuvres de cabinets des théologiens, ni même dans les définitions conciliaires approuvées par l'empereur orthodoxe (tout cela, le P. Nicolas Afanassieff l'appelait l' « ecclésiologie universelle »). **L'Église est là où se trouvent le Christ vivant et son peuple vivant, elle est dans chaque paroisse et dans chaque réunion eucharistique du dimanche.**

Je n'entrerai pas dans une analyse théologique de ces intuitions. Je me limiterai à la question suggérée par le P. Jean Gueit : « En quoi l'ecclésiologie eucharistique pourrait-elle être importante pour nous maintenant ? » Quelle est son importance pratique tant au niveau de la paroisse qu'au niveau d'un diocèse ? La réponse peut être la suivante : l'ecclésiologie eucharistique met l'accent sur l'importance primordiale de la célébration liturgique, et surtout, bien entendu, de la célébration de l'Eucharistie. La célébration des offices est la place et le noyau dans lesquelles l'Église s'exprime. C'est pourquoi **la vie liturgique de nos paroisses et nos paroissiens doit être consciente et active.** L'ecclésiologie eucharistique met également l'accent sur le rôle important du « peuple de Dieu », ou comme aimait le dire le P. Nikolas Afanassieff, des « laïcs ». Il insistait sur le fait que les laïcs doivent être actifs dans la vie de l'Église à tous les niveaux.

Étant actuellement enseignant à l'Institut Saint-Serge à Paris de la matière « Pratique liturgique », j'essaierai du point de vue du rite liturgique de répondre à la question : « Comment appliquer les idées de l'ecclésiologie eucharistique dans la pratique liturgique ? »

Je proposerai deux approches : pastorale et rituelle. En raison de la brièveté de mon discours, je me limiterai uniquement aux questions centrales de la célébration de la Divine Liturgie.

D'abord, l'approche **pastorale** :

1. Au sein de notre Archevêché multilingue occidental, nous avons un besoin urgent de livres avec un texte bilingue de la Liturgie : la première langue – le slavon, la seconde – le français, ou l'anglais, ou le néerlandais, ou l'italien, ou l'allemand, etc. Grâce à ces livres, les gens qui viennent le dimanche à l'église pourraient suivre l'ordre et le texte de la Divine Liturgie. De tels livres sont particulièrement nécessaires pour ceux qui commencent à découvrir l'Orthodoxie. Ils seront utiles non seulement aux Européens de souche qui doivent surmonter la barrière de la langue (le slavon), mais aussi aux paroissiens russophones qui débudent leur vie dans l'Église. Je voudrais noter que les éditions précédentes de la « *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome* » avec une préface du P. Boris Bobrinskoy, ou un Hiératikon « *Divine Liturgie de notre père parmi les saints Jean Chrysostome* », publié récemment par le P. Alexandre Siniakov, ne conviennent pas tout à fait à cela, car ce sont des livres liturgiques à part entière pour le clergé. L'abondance des rubriques empêche un croyant ordinaire de suivre facilement l'ordre et le texte de la Divine Liturgie. Pour appuyer mon propos, je peux partager une expérience : dans notre paroisse de Liège (Belgique) il y a plus de 5 ans, nous avons publié un tel livre (textes slaves et français). Ce livre reste toujours demandé.

J'ose faire une proposition : de créer une commission spéciale dans notre Archevêché pour publier le texte de la Liturgie pour des laïcs en deux langues. Nous savons tous que dans une paroisse catholique vous trouverez toujours une pile de « Bréviaires » ou de « Magnificats » proposés aux croyants. Un bon exemple à suivre.

2. Je pense qu'il serait bon de tenir plus régulièrement des réunions pastorales de l'Archevêché, ou de créer un journal électronique dédié spécifiquement à la pratique liturgique. Là, le clergé partagerait entre eux son expérience liturgique et pastorale. Je suis sûr que chacun de nous a sa propre expérience intéressante dans la pratique de célébration liturgique, ces propres propositions ou son approche pastorale originale que nous pouvons nous partager.

3. Et bien sûr que nous, les pasteurs, devrions insister pour que nos paroissiens reçoivent fréquemment la communion (bien évidemment avec une préparation appropriée). Comme les grands saints de la Russie du XIX^e siècle, Ignace Brianchaninov et Théophane le Reclus, l'avaient conseillé – au moins quatre fois par an, pendant des jeûnes de l'année liturgique.

Et maintenant une approche **rituelle**.

Il semblerait que la célébration de la Liturgie soit comme une « bicyclette » dans laquelle rien de nouveau ne peut être inventé et qu'un vénérable archiprêtre, qui a servi devant l'autel pendant plus de 25 ans, ne peut être surpris par aucune innovation. Mais il s'avère qu'ici aussi, il peut y avoir de nouvelles idées et propositions qui sont conformes aux idées de l'ecclésiologie eucharistique.

Je suis pleinement conscient que le rite liturgique orthodoxe reflète la Tradition de l'Église, qui ne devrait pas être changée de manière aussi simple et irréfléchie. Par conséquent, je suggérerais deux

approches en ce qui concerne le rite liturgique : la première est « acceptable », la seconde est pour ainsi dire « audacieuse » ou dirons-nous « osée ».

Une approche acceptable peut être déjà appliquée « ici et maintenant » (c'est d'ailleurs une expression préférée du P. Alexander Schmemmann). Souvent, elle peut être résolue par une simple bénédiction de l'évêque dirigeant ou vicaire, et peut-être même simplement par la décision du recteur d'une paroisse. Alors que les propositions « audacieuses » nécessitent un minimum d'étude par la Commission liturgique, ainsi que la résolution patriarcale ou conciliaire d'une Église Locale.

Donc nous parlerons d'abord de l'approche acceptable :

1. Comme cela a été déjà mentionné à plusieurs reprises c'est la lecture à haute voix des prières sacerdotales, surtout du Canon eucharistique et des prières d'intercession.

2. Lecture après la Sixième Heure (ou même au lieu de la Sixième Heure) de l'ancien canon dominical de l'Octoèque, tiré des Matines dominicales du ton occurrent (sans les canons de la « Croix et de la Résurrection » et de la « Mère de Dieu »). Cette lecture prendra environ 10 minutes (tandis que la Sixième Heure prend environ 15 minutes de lecture). Cette lecture attirera l'attention de la communauté priant la fête célébrée.

3. On oublie souvent qu'en plus des antiennes des « Typiques », l'Ordo prescrit de chanter, lors des Liturgies quotidiennes, les anciennes antiennes : les psaumes 91, 92 et 94, avec de simples refrains « *Par les prières de la Mère de Dieu, ô Sauveur, sauve-nous* », « *Par les prières de tes saints, ô Sauveur, sauve-nous* » et « *Sauve-nous, ô Fils de Dieu, Toi qui es ressuscité des morts, nous qui Te chantons : Alléluia* ». En particulier, ces antiennes sont chantées à toutes les Liturgies selon la tradition liturgique grecque. La caractéristique spécifique de ces antiennes, outre le fait qu'elles sont d'anciennes antiennes de la liturgie, est que leurs refrains sont simples et peuvent donc être exécutés comme un répons (*en lat.* « *responsorium* »), c'est-à-dire qu'ils peuvent être chantés par le peuple.

4. N'oubliez pas non plus un autre élément liturgique : les « Tropaires aux Béatitudes ». Ces tropaires reflètent une signification profonde de l'événement célébré (dimanche, souvenir d'un saint, etc.) et ils peuvent être soit lus soit chantés entre des versets de la troisième antienne de la Liturgie.

5. La litanie des catéchumènes peut être omise, mais deux litanies des fidèles avec leurs prières restent. Bien évidemment, lors de la Liturgie des Dons Présanctifiés, les litanies des catéchumènes et des illuminés demeurent, car si cela ne se justifie pas toujours dans la pratique, cela a de toute façon des bases historiques profondes. Le Carême a toujours été une période de préparation au baptême.

6. La célébration de la Liturgie des Dons présanctifiés le soir et le jeûne eucharistique auparavant à partir de midi c'est déjà une pratique qui existe souvent *de facto* dans certaines paroisses non seulement de

notre Archevêché, mais aussi dans les autres diocèses de la Russie. Cette pratique est complètement conforme à l'ancienne tradition de cette Liturgie.

7. À propos de la litanie pour les défunts lors de la Liturgie dominicale : je pense que cette litanie peut être ajoutée au déroulement de l'office, surtout dans les paroisses où la Liturgie n'est célébrée que le dimanche. Dans notre Archevêché, ces paroisses sont majoritaires. Je sais qu'il y a une objection statutaire au fait que les prières pour les défunts sont incompatibles avec la joie dominicale de la résurrection (voir les œuvres liturgiques de st. Athanase de Kovrov + 1962). Mais je ne pense pas que ce soit un argument fort, car les prières du canon eucharistique et les prières de la proskomédie contiennent toujours la commémoration des défunts, même le dimanche.

8. Le sermon en position assise. Une expérience intéressante que j'ai rencontrée dans l'une des paroisses de notre Archevêché et qui m'a rappelé la pratique ancienne, c'est lorsque les hiérarques des premiers siècles prêchaient assis dans le fauteuil épiscopal. Le prêtre s'assoit sur une chaise, qui se trouve sur la soléa, ou sur l'ambon, ou simplement dans la nef de l'église, plus près du peuple. Si possible, tous les croyants s'assoient également (il y a souvent des chaises ou des bancs près des murs de l'église). Et le prêtre commence à parler aux gens. Souvent, cette prédication est perçue d'une manière complètement différente : le style la plupart de temps sec, formel et officiel disparaît, l'enseignement se transforme involontairement en une explication fraternelle et simple de la vie chrétienne et de la Sainte Écriture.

Et enfin, une approche « audacieuse » :

1. La révision du lectionnaire du dimanche (c'est-à-dire des péripopes du Nouveau Testament qui sont lues à la Liturgie dominicale tout au long de l'année). Les liturgistes connus (Mateos et Taft) notent que le lectionnaire byzantin se constitue de trois couches indépendantes : du dimanche, du samedi et des jours de la semaine. Ainsi les mêmes péripopes du Nouveau Testament du Lectionnaire du dimanche reviennent et sont lues d'année en année. Cette lecture ne représente que quinze pour cent, sinon moins, de tout le Nouveau Testament. De même, dans nos églises paroissiales, la péripope sur le Démoniaque de Gadara est lue deux fois par an, tandis que le Sermon sur la montagne (l'un des passages importants de l'Évangile) n'est jamais lu complètement. Le clergé s'habitue déjà à prêcher sur les mêmes sujets évangéliques, et les sermons composés il y a déjà plusieurs années sont parfois répétés.

Une remarque : si une éventuelle révision du lectionnaire avait place, les périodes de Noël, de l'Épiphanie, du Grand Carême et de la Pentecôte devraient rester inchangées, car ce sont des périodes spéciales avec leur propre sens et logique.

Si une amélioration du lectionnaire liturgique de l'Église Orthodoxe Russe a lieu (comme le Concile Local des années 1917-18 y réfléchissait déjà), il est fort possible que le livre de l'Apocalypse soit ajouté au lectionnaire. Ce livre est inclus dans le canon des Saintes Écritures, et l'ombre de la suspicion du gnosticisme,

gravitant au-dessus de ce livre au cours des trois premiers siècles, aurait dû être éloignée déjà depuis longtemps.

Il serait également bon de rédiger un lectionnaire des lectures de l'Ancien Testament et de lire une péricope de l'Ancien Testament avant l'apôtre. C'est-à-dire revenir à l'ancienne pratique de la lecture de l'Ancien Testament pendant la Liturgie. Ainsi, lors de la Liturgie, retentiront les principaux événements du Pentateuque (la création du monde, la Chute, l'histoire d'Abraham, l'Exode de Moïse, le Décalogue, etc.), de nombreux passages importants des livres historiques, des livres de la Sagesse et des livres prophétiques. Dans le futur, il est possible de composer un nouveau livre liturgique « Parémies pour la Liturgie » par exemple.

2. Une autre approche audacieuse : lire en plus des anaphores de saint Jean Chrysostome et Basile le Grand, d'autres anaphores antiques. Soyons très prudent et perspicace ici. Toutes les anaphores anciennes ne peuvent pas être lues lors de la Liturgie. Premièrement, toutes les anaphores n'ont pas une structure classique : (le type alexandrin diffère sensiblement d'Antioche, etc.), car dans la pratique liturgique établie, c'est la structure classique antiochienne de l'anaphore qui peut être autorisée, et le dialogue du prêtre avec le peuple pendant le chant « La miséricorde de paix » ne peut pas être changé. De plus, certaines anaphores anciennes ont des racines hérétiques ou ne sont pas aussi de haut niveau spirituel. Dans ce dernier cas, la Liturgie court le risque de perdre la hauteur à laquelle les grands hiérarques des 4-5^e siècles l'ont élevée. Dans tous les cas, une telle utilisation des anaphores anciennes ne peut avoir lieu qu'après l'approbation du Conseil Local et de la publication du livre liturgique correspondant.

À cet égard, il convient de mentionner la pratique de la célébration, une fois par an, de la Liturgie de l'apôtre Jacques, qui a déjà lieu dans certains diocèses.

3. L'accomplissement de la proskomédie au milieu de l'église. Bien que dans certaines paroisses de notre Archevêché, cela ait déjà eu lieu, je pense toujours que c'est une approche « audacieuse », car le déplacement de la table de prothèse au milieu de l'église et l'exécution de la proskomédie à haute voix, modifie considérablement l'ordre statutaire du rite liturgique. Mais j'avoue que je ne suis pas favorable à cette pratique.

De tout mon cœur, je remercie l'honnête assemblée de mes frères et sœurs en Christ pour son attention.

Prêtre Alexander Galaka.